De Valsenestre au Désert-en-Valjouffray

Valbonnais

Côte-Belle (Christophe Albert - PNE)

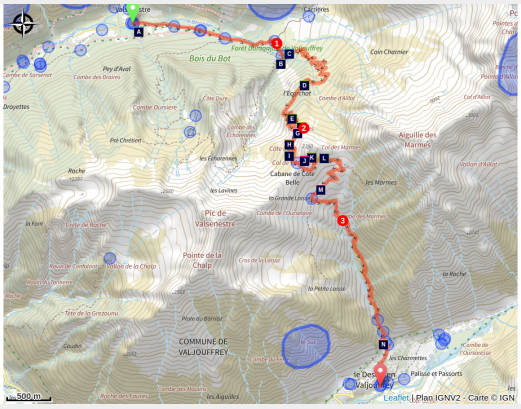

L'apogée de cette étape est sans aucun doute l'arrivée aux orgues de Valsenestre, lamelles de roches calcaires et véritable curiosité géologique.

Cette étape permet d'atteindre le col de Côte-Belle par un sentier tracé en lacets. Très ombragée et fleurie en été, cette ascension sera l'occasion de traverser différents milieux naturels qui révèlent l'adaptation de la végétation au terrain et à l'altitude. Avant de descendre vers le Désert, on profite de la vue sur les orgues de Valsenestre qui donnent l'impression d'arriver sur une autre planète.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h

Longueur : 11.3 km

Dénivelé positif : 989 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Faune, Flore, Géologie

Itinéraire

Départ : Valsenestre
Arrivée : Le Désert-en-Valjouffray
Communes : 1. Valjouffrey

Profil altimétrique

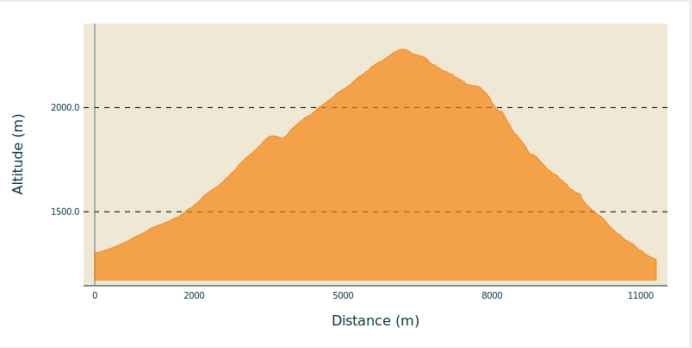

Altitude min 1269 m Altitude max 2279 m

Depuis le village de Valsenestre, remonter la piste longeant le torrent du Béranger, passer la limite du cœur du Parc national et rejoindre le pont des Touches.

1. Poursuivre jusqu'à une bifurcation et emprunter la branche de droite. Le sentier pénètre dans un petit bois de résineux puis il longe le ruisseau dans le bas de la gorge pour finir par s’en écarter sur la gauche en gagnant de l’altitude. Poursuivre l'ascension dans la forêt sur un sentier en lacets et monter jusqu'aux orgues de Valsenestre.
2. De larges lacets permettent d'atteindre le col et son panorama. La descente vers le Désert emprunte un sentier au milieu d’anciennes prairies.
3. Traverser une gorge assez étroite qui débouche sur le torrent de la Laisse et passe près d’un paravalanche. Continuer jusqu’au village du Désert-en-Valjouffrey.

Sur votre route...

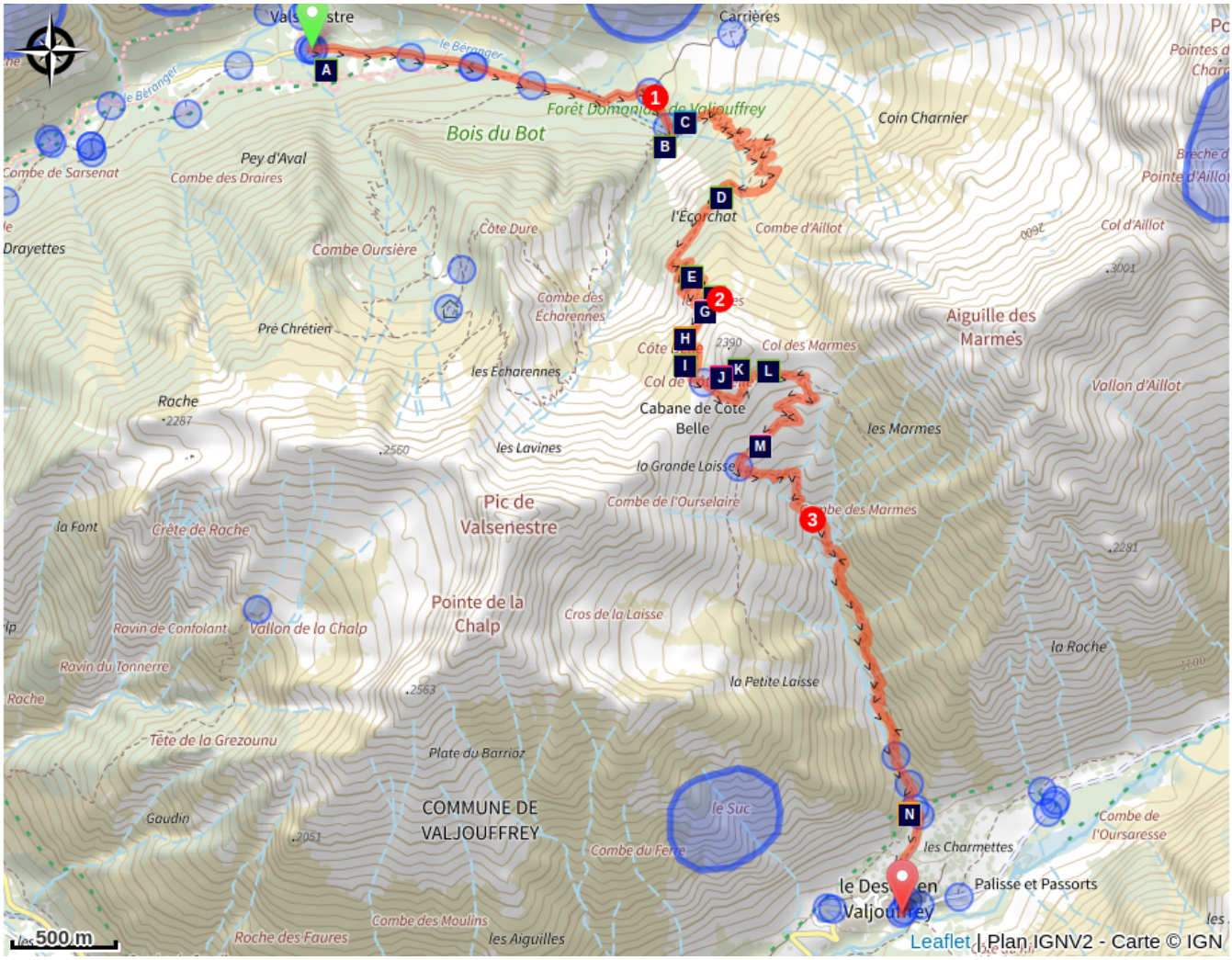

- Prairies naturelles de fauche (A)
- Barrages en bois (C)
- Pleurosperme d’Autriche (E)
- Orgues de Côte Belle (G)
- Saule soyeux (I)

- Edelweiss (K)
- Nouveau sentier (M)

- Mégaphorbiaies (B)
- Aconit paniculé (D)
- Ancolie des Alpes (F)
- Troupeau de moutons (H)
- Paysage du cirque de Valsenestre (J)
- Lézard vivipare (L)
- Paravalanche (N)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Lieux de renseignement

Maison du Parc du Valbonnais
Place du Docteur Eyraud, 38740 Entraigues

valbonnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 76 30 20 61
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

Prairies naturelles de fauche (A)

Les spécialistes agricoles considèrent qu'une prairie est naturelle dans la mesure ou elle n'a subi aucun apport de fumure ni de labour durant les dix dernières années écoulées. C'est bien le cas de celles cernées de haies, que vous longerez dés le départ de la randonnée. Ces prairies sont d'une grande richesse floristique quant au nombre d'espèces de plantes et par conséquent elles accueillent une myriade d'insectes pollinisateurs, dont les abeilles domestiques évidemment.

Attribution : Marc Corail - PNE

Mégaphorbiaies (B)

Les mégaphorbiaies sont des formations herbacées hautes à larges feuilles qui forment un ensemble paysager lié à des conditions très strictes à la fois climatiques (été humide et hiver neigeux), topographiques (long versant d’ubac abritant parfois des névés jusqu’au cœur de l’été), altitudinales (étage subalpin de 1600 à 2100 mètres) et pédologiques (sols désaturés à forte réserve en eau).

Attribution : Pierre-Emmanuel Dequest -PNE

Barrages en bois (C)

Dans la combe des Echarennes, au moment de prendre le sentier sur votre gauche, vous pouvez observer dans les gorges du torrent du Béranger, des barrages en bois réalisés par la RTM (service de restauration des terrains de montagne del'ONF) pour retenir les laves torrentielles qui descendent des sommets lors des fortes pluies et des crues.

Attribution : Samy Jendoubi - PNE

Aconit paniculé (D)

C'est une plante typique de la mégaphorbiaie, elle mesure de 50 à 100 cm. Ces fleurs bleu roi en forme de casque sont regroupées en grappes lâches. Sa particularité : son extrême toxicité ! Les herbivores la connaissent bien et ne la consomment pas.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Pleurosperme d’Autriche (E)

De la famille du persil et de la carotte, cette robuste plante vivace à tige épaisse, creuse et sillonnée, peut mesurer de 60 à 150 cm. Ses grandes ombelles de fleurs blanches fleurissent de juillet à septembre. Méconnue, elle pousse en France seulement dans les départements alpins et mérite à cet égard qu'on lui prête un peu d'attention.

Attribution : Bernard Nicollet

Ancolie des Alpes (F)

C’est une espèce peu fréquente et protégée. Elle mesure entre 30 et 60 cm. Ces fleurs, assez grosses, d’un bleu magnifique, épanouies au sommet de leur tige sont les seules à posséder une corolle à cinq éperons. Ne confondez pas : si les fleurs sont plus petites et plus nombreuses, il s’agit de l’ancolie vulgaire.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Orgues de Côte Belle (G)

Véritable phénomène géologique, les « grandes orgues », appelées aussi « la grande bibliothèque », se sont dressées lors de la genèse des Alpes. Elles sont formées de minces feuilles de calcaire gris bleu et de marnes schisteuses tendres plus érodées. Un réseau de fissures perpendiculaires aux couches découpe les dalles en de remarquables colonnes.

Attribution : Jonathan Le Roi - PNE

Troupeau de moutons (H)

Un troupeau de moutons d'éleveurs locaux pâture au sommet du col et vers le pic de Valsenestre. L’été, ces animaux laineux peuvent se rafraîchir à l’ombre des saules soyeux que vous pouvez observer juste avant l’arrivée au col (alt. 2220 m).

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Saule soyeux (I)

C'est un arbuste de l'étage subalpin. Il mesure moins d'un mètre de haut et pousse en petites concentrations sur les ubacs. A plus basse altitude, il peut atteindre une taille plus importante. De loin vous pourrez le reconnaître à sa couleur argentée et brillante très caractéristique et son port en massifs circulaires. Les feuilles adultes sont très soyeuses sur les deux faces.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Paysage du cirque de Valsenestre (J)

Du col, monter sur un petit sommet au dessus pour profiter au mieux du paysage qu'offre le cirque de Valsenestre : à gauche le Signal du Lauvitel (2901m) et le Clapier du Perron (3169m), le col de la Muzelle (2613m) où se poursuit le GR54. A ce niveau on aperçoit très bien une faille géologique séparant le bloc des grandes rousses constitué de granite du bloc de la muzelle en gneiss. A droite, les principaux sommets sont la roche de la Muzelle (3465 m), et la pointe Swan (3294m). Le col de Côte-Belle quant à lui sépare le Pic de Valsenestre (2752m) à gauche de l’aiguille des Marmes (3046 m) à droite.

Attribution : Christophe Albert - PNE

Edelweiss (K)

En latin *léontopodium* signifie pied de lion par la forme générale de l'edelweiss. En y regardant de près, on se rend compte que ce n'est pas une fleur mais un ensemble de 5 à 10 fleurs groupées dans un capitule. L’edelweiss est de la famille des astéracées comme les pissenlits. C'est une plante blanche, laineuse et vivace poussant dans les pelouses d'altitude rocailleuses à l'étage subalpin jusqu'à 2900 m. Elle se mêle souvent à l'aster des alpes. Emblème de nombreuses compagnies de guides, elle symbolise la haute montagne et représente la force en langage des fleurs.

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - PNE

Lézard vivipare (L)

Le lézard vivipare se distingue du lézard des murailles par son museau arrondi. Il est capable de vivre jusqu'à 2500m et c'est dans les alpages que sa rencontre se produira le plus souvent. Il aime se réchauffer au soleil , posé sur l'herbe ou la mousse sèche et chasse sauterelles, criquets ou araignées. Pour hiverner, ils s'enfouit dans la terre où il peut supporter en léthargie des températures négatives. Le lézard vivipare est nommé ainsi car les femelles gardent leurs œufs dans leur ventre jusqu'à l'éclosion. Les jeunes sont donc complètement formés lorsqu'ils naissent, c'est une adaptation à un milieu froid.

Attribution : Damien Combrisson - PNE

Nouveau sentier (M)

Le dernier tronçon de sentier permettant d'accéder au col a nécessité de nombreuses journées d'entretien depuis sa création. En effet le caractère instable du sol associé à la raideur de la pente ont obligé les gardes à créer des banquettes en bois pour contenir le poids de la terre. À l'automne 2012, il est décidé de créer une nouvelle portion du sentier en empruntant une partie d'un biais de brebis plus à l'Est en direction du col des Marmes. Le travail a été effectué en équipe à raison de 50 m par jour pendant une durée de 26 jours avec des pioches et du courage. Au total, c'est une portion de 1300 m qui a vu le jour, ce qui rend le sentier moins raide et beaucoup plus stable.

Paravalanche (N)

En 1961 et 1962 de grosses avalanches sont descendues jusqu'au lit de la Bonne, menaçant des maisons du hameau du Désert en Vajouffrey.

En 1982 d'importants travaux permettent de construire un paravalanche afin de sécuriser le hameau et les prairies, en détournant les éventuelles menaces venues du vallon de Côte-belle.